

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis n° 2026 - 13		
Avis direct (expert délégué) Date : 05/02/2026	Objet : Dépose d'un nid de Cigogne blanche par la commune de Hochfelden (67)	Avis : Favorable

Contexte

Un nid est construit rue du moulin à Schaffhouse sur Zorn (commune déléguée de Hochfelden), sur un pylône électrique, situé sur le trottoir communal.

Une habitante de la commune possède la maison située à côté de ce pylône. Le nid donne directement au-dessus du velux de son domicile. En raison des chutes de branches et des fientes sur sa toiture et son velux, elle souhaite que ce nid soit enlevé.

La commune indique que le risque de chute de branches concernant aussi la chaussée communale.

Après échange avec la commune, cette dernière ne souhaite pas compenser l'enlèvement de ce nid par l'installation d'une plateforme en raison du nombre de nid jugé important dans la commune (23 nids pour 420 habitants).

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche ?

Supports de réflexion

CERFA + photos
courrier

Analyse du CSRPN

L'enlèvement du nid est justifié. Le couple de cigognes cherchera un autre site pour y installer son nid.

Avis du CSRPN

Avis favorable du CSRPN.

Au vu de l'importance des populations de cigognes blanches dans le département, l'enlèvement de ce nid ne remet pas en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de cigogne blanche...

Recommandations

Mettre en place un système anti-retour et espérer que le couple s'installe sur un site qui ne pose pas de problème !

Yves Muller, expert-délégué, commission Espèces
Protégées du CSRPN Grand-Est

